

## Survol

Classé systématiquement parmi les meilleurs au monde, le groupe Hôtels et loisirs de Dentons se compose d'avocats triés sur le volet *qui se consacrent exclusivement à ce secteur* et qui bénéficient du soutien pluridisciplinaire des autres associés et collègues du cabinet. Nous sommes fiers de mériter la confiance de grandes entreprises mondiales qui sont propriétaires d'hôtels et d'autres établissements de loisirs, les exploitent, les financent ou y investissent, et d'avoir aidé nos clients à tenir le coup pendant la période de ralentissement économique sans précédent qui a touché notre secteur. Que vous souhaitiez refinancer vos dettes, restructurer votre entreprise, revaloriser votre image de marque ou accroître votre portefeuille, vous avez besoin de l'appui d'un partenaire expérimenté qui soit digne de confiance.

Grâce à sa connaissance approfondie du secteur, Dentons peut vous aider à relever les défis et à saisir les occasions qui se présentent avec créativité et sagacité. Que vous soyez propriétaire ou exploitant d'hôtels ou que vous ayez besoin de solutions pratiques en vue de l'acquisition, du financement ou de la vente d'hôtels, de la négociation d'ententes à long terme avec la direction ou de la valorisation de votre image de marque, nous pouvons vous donner les conseils à valeur ajoutée que vous recherchez.

Nous avons une vision claire du marché pour avoir épaulé divers participants du secteur dans le cadre de multiples projets à l'échelle de la planète. Nous saurons vous guider et vous aider à comprendre les aspects juridiques et les modalités commerciales des opérations que vous souhaitez effectuer.

Vous exercez vos activités à l'échelle mondiale? Notre cabinet est mondial. Les avocats de tous nos bureaux collaborent dans le cadre des opérations multinationales et pluridisciplinaires. Tirez parti de la convergence de nos compétences de pointe et des liens établis par nos collègues sur leur marché local. Nos solutions vous aident à réaliser vos objectifs tout en étant respectueuses des contraintes imposées par les lois locales.

Peu d'avocats font du secteur des hôtels et des établissements de loisirs leur domaine de prédilection. Mais chez Dentons, vous trouverez des avocats qui s'y consacrent exclusivement. N'hésitez donc pas à faire appel à nous dans les domaines suivants :

- Conventions de gestion, de franchise et d'octroi de licence pour hôtels, centres de villégiature, maisons de jeu, restaurants et débits de boissons, clubs de golf et spas
- Création, exploitation et restructuration de projets à usage mixte complexes
- Financements par actions et par emprunts
- Choix de l'exploitant
- Déploiement de marques
- Exploitation

## Plus sur Hôtels et loisirs

- Jeux

- Golf
- Hôtels
- Marinas
- Immeubles à usage mixte Properties
- Complexes touristiques
- Restaurants
- Stations de ski
- Centres de santé, de mise en forme et de mieux-être